



NATURA 2000



COFINANÇÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Création : Pays
Avallonnais

Pays
Avallonnais
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

AVALLON
VÉZELAY
MORVAN
COMUNAUTÉ
DE COOR. ET

« Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris
du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents »



Comité de pilotage

5 décembre 2023 – Mailly-le-Château

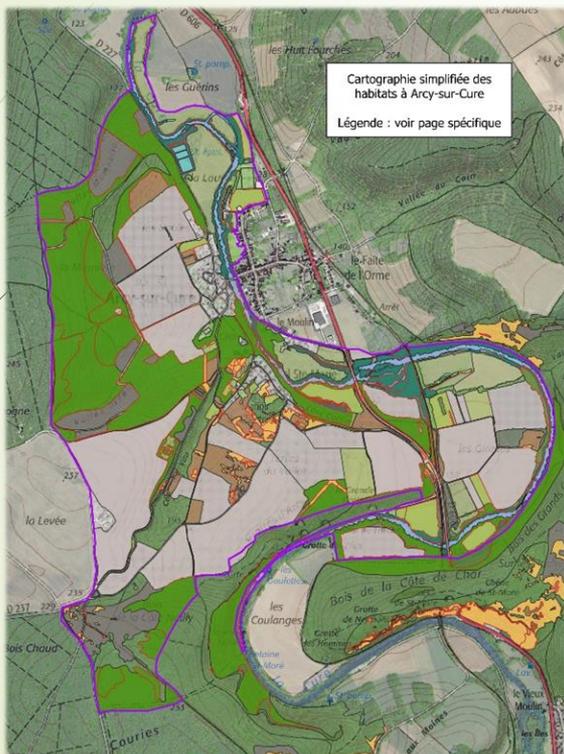
Terrain étude papillons – pelouse de Beauvais (Mailly-le-Château) – E. BURLOTTE 2023

ORDRE DU JOUR

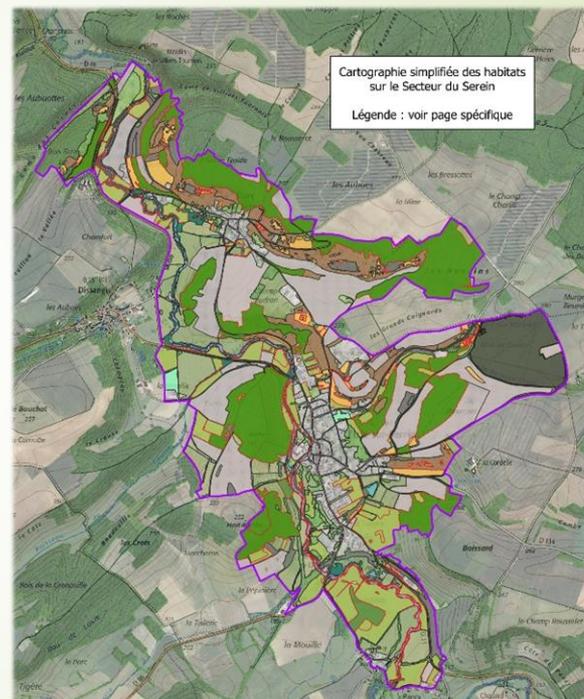
- **Mot d'ouverture de séance du Président de Copil**
 1. **Restitution par le bureau d'étude Biotope de l'étude de cartographie des habitats réalisée en 2023 sur les secteurs du Serein et d'Arcy-sur-Cure - 3**
 2. **Présentation et premiers résultats de l'étude de suivi des papillons de jour démarrée en 2023 sur certaines pelouses du site - 5**
 3. **Bilan de l'activité d'animation 2023,**
 4. **Point sur le budget dédié au site Natura 2000 en 2023,**
 5. **Présentation et validation du programme prévisionnel d'activité de l'animation 2024**
 6. **Questions diverses.**
- **Conclusion de séance**

1

ETUDE « CARTOGRAPHIE DES HABITATS » - BUREAU D'ÉTUDE BIOTOPE



Secteurs d'Arcy-sur-Cure



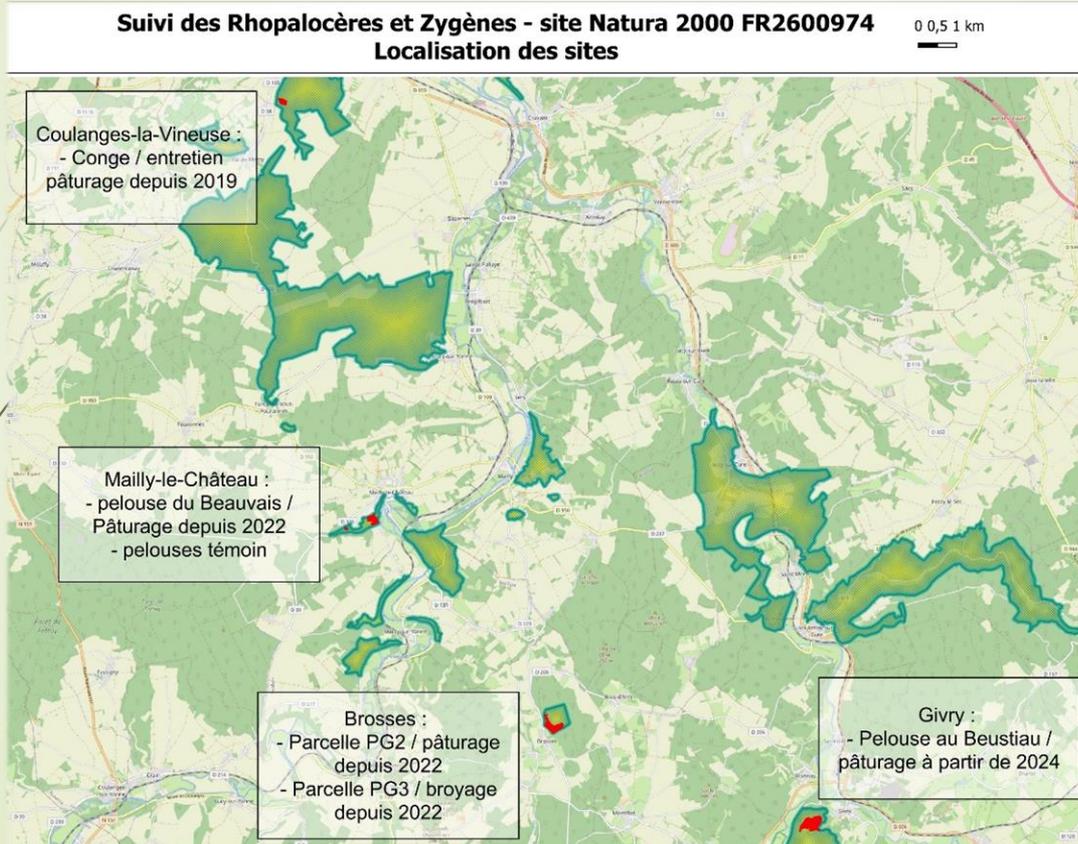
Secteurs du Serein

(Angely, Dissangis, L'Isle-sur-Serein, Massangis)

ÉTUDE « CARTOGRAPHIE DES HABITATS »

- **Modifications qu'apportent la cartographie des habitats à l'échelle du site Natura 2000 :**
 - 9 habitats nouveaux dont 3 habitats d'intérêt communautaire
 - Les habitats forestiers passent de 82,5 % à 68 % de la surface - la hêtraie chênaie à Aspérules (9130) représente 2 088 ha (43 % du site)
 - Les prairies maigres de fauche (6510) = 2,5 % de la surface du site (0,5 % avant).
 - La surface de pelouses sèches calcicoles (6210) est stable = 160 ha (3,5 %)
 - Les surfaces couvertes par les habitats cultivés passent de 3 à 8 %
 - Zones bâties et artificielles passent de 0,3 % à 3 % (= entités gîtes à chiroptères anthropophiles)

ETUDE DE SUIVI DES PAPILLONS DE JOUR SUR LES PELOUSES CALCAIRES



- 2 sites témoins
- 1 site pâturé depuis 2019
- 2 sites pâturés depuis 2022
- 1 site broyé depuis 2022
- 1 site pâturé à partir de 2024

ETUDE DE SUIVI DES PAPILLONS DE JOUR SUR LES PELOUSES CALCAIRES

Objectifs de l'étude :

- Principal : Évaluer l'impact des différentes mesures de gestion (pâturage / broyage) sur l'habitat « pelouses calcaires » à travers l'évolution du cortège de papillons de jour (Rhopalocères et Zygènes)
- Secondaires (grâce à l'inventaire et au suivi des espèces)
 - Améliorer les connaissances sur les papillons de jour du site Natura 2000
 - Évaluer l'état de conservation du cortège de papillons des pelouses

Hypothèse :

- Si la gestion est bonne, le nombre d'espèces du « cortège des pelouses » doit augmenter au cours du suivi
- Une différence du cortège d'espèces doit apparaître à termes entre les sites gérés / non gérés et en fonction des différents modes de gestion



ETUDE DE SUIVI DES PAPILLONS DE JOUR SUR LES PELOUSES CALCAIRES

Méthode : « Le chronoventaire »

Un passage par mois entre mai et août (ou septembre), soit 4 (ou 5) passages / an



Permet de recenser le maximum d'espèces qui se trouvent sur la parcelle à un moment donné

Peu de matériel nécessaire (un filet, un chronomètre et une météo favorable !)



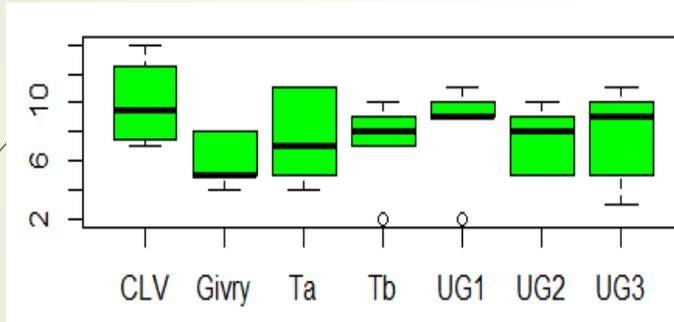
Durée d'un suivi très variable (dépend du nombre d'espèces présentes)

Ne permet pas d'estimer le nombre d'individus de chaque espèce

ETUDE DE SUIVI DES PAPILLONS DE JOUR SUR LES PELOUSES CALCAIRES

Analyse quantitative (diversité spécifique) :

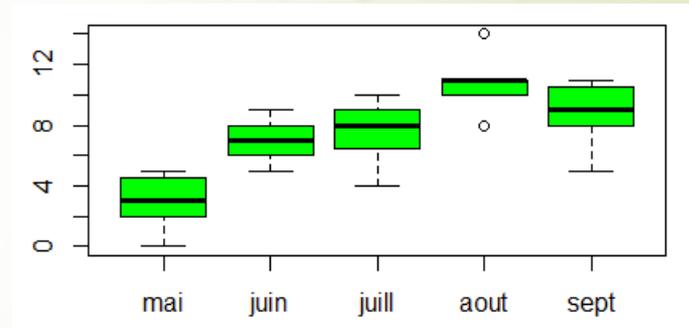
Nombre d'espèces observés lors des différents passages sur les 7 pelouses



- Grande variabilité sur CLV, Ta, UG2 et UG 3
- Tendance : Moins d'espèces sur Givry (non gérée) que sur UG1 et CLV (gérées par pâturage)

Différence non significative > p-value test Kruskal-Wallis = 0,62

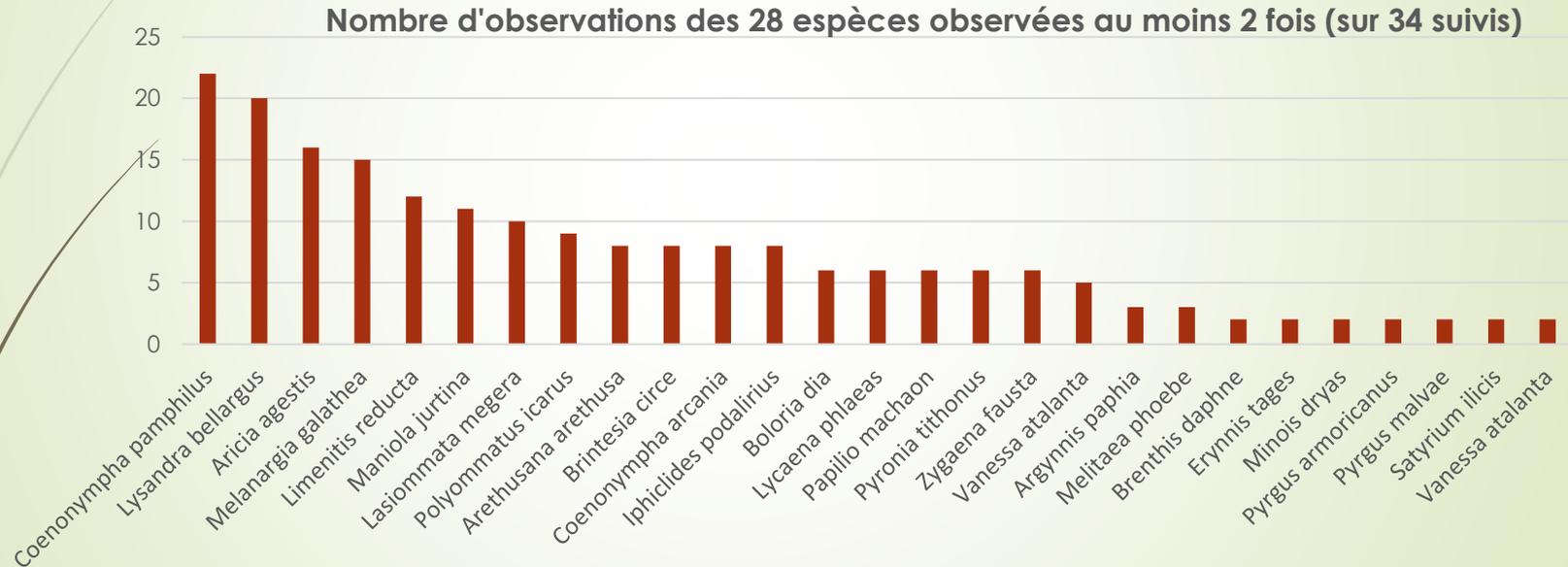
Nombre d'espèces observés lors des différents passages sur les 7 pelouses



- Le nombre d'espèces observés en mai est significativement inférieur au nombre observés lors des autres suivis
 - Le nombre d'espèces observées en août est significativement supérieur au nombre observé en mai, juin et juillet
- > confirmé par test Wilcoxon < 0,05 pour toutes les comparaisons.

2 ETUDE DE SUIVI DES PAPILLONS DE JOUR SUR LES PELOUSES CALCAIRES

Analyse quantitative (diversité spécifique) :



Au total, 48 espèces ont été observées. 20 espèces n'ont été observées qu'une seule fois

ETUDE DE SUIVI DES PAPILLONS DE JOUR SUR LES PELOUSES CALCAIRES

Analyse des communautés :

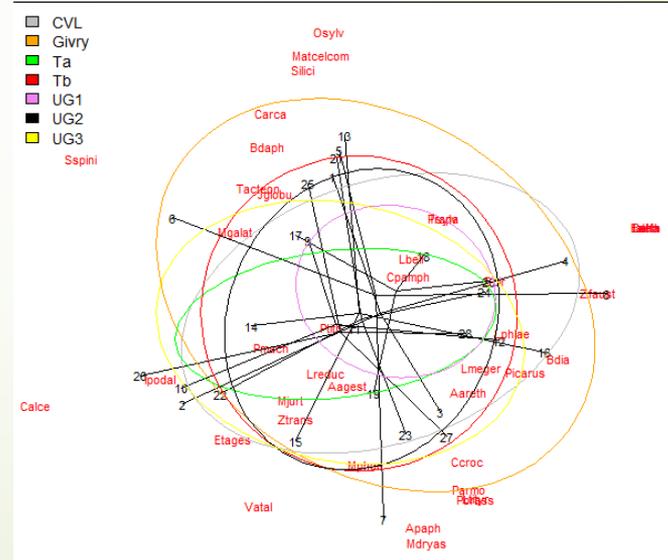
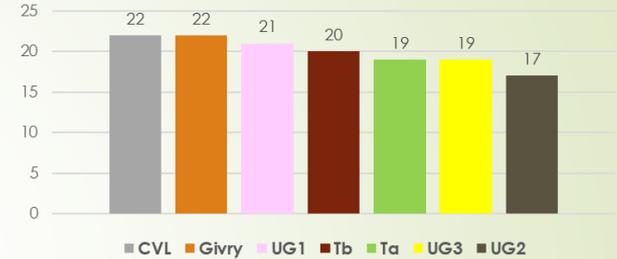
Peu de différences dans le nombre et le cortège d'espèces (par analyse d'ordination) entre les pelouses pour le moment.

La pelouse de Givry semble toutefois contenir la plus large communauté d'espèces (ellipse très large et nombre d'espèces important, mais observées rarement).

A l'inverse, l'ellipse de l'UG1 semble montrer un cortège plus spécifique (pour un nombre d'espèce identique).

Il sera intéressant d'approfondir les analyses et de les reproduire dans le temps

Nombre total d'espèces observées par site



ETUDE DE SUIVI DES PAPILLONS DE JOUR SUR LES PELOUSES CALCAIRES

Quelques spécimens en images :



Collier-de-croix (Aricia agestis) - T8



Pâle de la vallée (Glaucopsyche alexandria) - T8



Pâle de la vallée (Glaucopsyche alexandria) - T8



Pâle de la vallée (Glaucopsyche alexandria) - T8



Azuré bleu celtique (Lycaena bellargus) - C1



Azuré bleu celtique (Lycaena bellargus) - T8



Mélitée athalia/celastrina - G10



Grand noir des bois (manis dryas) - C



Auréole (Lycaena phaeas) - T8



Argénus de la Mosue (Pyrgus malvae) - T8



Pâle de la vallée (Glaucopsyche alexandria) - T8



Argénus de la Mosue (Pyrgus malvae) - T8



Zigène de la petite Coromède (Zegema leucosticta) - C10



Zigène transalpine (Zegema transalpina) - C10

Rapport d'Activités 2023

MISE EN ŒUVRE DES MESURES CONTRACTUELLES

Période	Intitulé du contrat	Surface de pelouse (ha)	Porteur du contrat
2019-2023	Restauration et pâturage pelouse Sur la Roche -Saint-Moré	3,61	CEN Bourgogne
2020-2024	Pâturage pelouse Mont Lignon - Fontenay-près-Vézelay	0,61	CEN Bourgogne
2020-2024	Pâturage pelouse Voutenay-sur-Cure	3,02	CEN Bourgogne
2021-2025	Restauration et entretien pelouse de la Conge à Coulanges-le-Vineuse	2	Commune de Coulanges-la-Vineuse
2022-2026	Restauration par pâturage et broyage pelouse la Louise à Brosse	7,5	Commune de Brosse
2022-2026	Restauration par pâturage pelouse de Beauvais à Mailly-le-Château	2,6	Commune de Mailly-le-Château
2023-2027	Pâturage Côte de Char - Saint-Moré	3,11	CEN Bourgogne
2023-2027	Restauration pelouse cotât Leroy -Arcy-sur-Cure (pâturage en 2024)	0,914	CEN Bourgogne
2023-2027	Pâturage rocher du renard - Merry-sur-Yonne	0,274	CEN Bourgogne

23 ha de pelouses en cours d'entretien



MISE EN ŒUVRE DES MESURES CONTRACTUELLES



Coulanges-la-Vineuse



Côte de Char - Saint-Moré



Brosse



© A. RAPIN



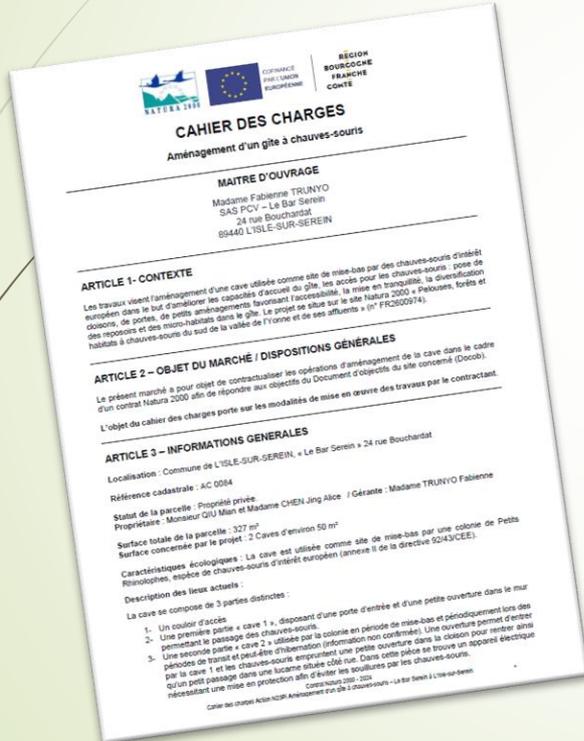
© A. RAPIN



Mully-le-Château

MISE EN ŒUVRE DES MESURES CONTRACTUELLES

Aménagement d'un gîte à Petits rhinolophes à l'Isle-sur-Serein (2024)



3

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES



- Atelier fabrication d'abris en bois pour les chauves-souris à Mailly-le-Château



- Projet avec la commune de l'Isle-sur-Serein pour installer des nichoirs à oiseaux et des abris à chauves-souris fabriqués par le foyer « la Joie de Vivre » dans les espaces communaux

3

MISE EN PLACE D'UN PROTOCOLE D'IDENTIFICATION DU POTENTIEL DE BIODIVERSITÉ DES HABITATS FORESTIERS

Objectifs : élaborer une stratégie de mise en place de la mesure "bois sénescents et arbres bio" et proposer des pistes de gestions pour améliorer le potentiel d'accueil de la biodiversité forestière.

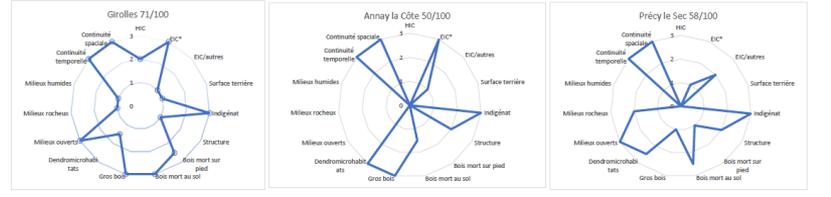
- 1 fiche de terrain* 
- 15 éléments à relever
- 1 note sur 45 points

9 Enjeux patrimoniaux

24 Peuplement et gestion

12 Contexte

Code	Indice de biodiversité potentielle relative :	Aux enjeux patrimoniaux du site Natura 2000 Au peuplement et à la gestion	Note globale :															
GI01		<table border="1"> <tr><td>2</td><td>3</td><td>1</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>1</td></tr> <tr><td>3</td><td>1,5</td><td>3</td></tr> <tr><td>1</td><td>1</td><td>3</td></tr> </table>	2	3	1	1	3	1	3	1,5	3	1	1	3	<table border="1"> <tr><td>6</td></tr> <tr><td>18</td></tr> <tr><td>8</td></tr> </table>	6	18	8
2	3	1																
1	3	1																
3	1,5	3																
1	1	3																
6																		
18																		
8																		
		Au contexte																
		71 / 100																
ALC01		<table border="1"> <tr><td>0</td><td>3</td><td>1</td></tr> <tr><td>0</td><td>3</td><td>2</td></tr> <tr><td>3</td><td>3</td><td>0</td></tr> <tr><td>0</td><td>0</td><td>3</td></tr> </table>	0	3	1	0	3	2	3	3	0	0	0	3	<table border="1"> <tr><td>4</td></tr> <tr><td>12,5</td></tr> <tr><td>6</td></tr> </table>	4	12,5	6
0	3	1																
0	3	2																
3	3	0																
0	0	3																
4																		
12,5																		
6																		
		Au contexte																
		50 / 100																
PLS01		<table border="1"> <tr><td>0</td><td>1</td><td>2</td></tr> <tr><td>0</td><td>3</td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td>2,5</td><td>3</td></tr> <tr><td>2</td><td>0</td><td>3</td></tr> </table>	0	1	2	0	3	2	1	2,5	3	2	0	3	<table border="1"> <tr><td>3</td></tr> <tr><td>15</td></tr> <tr><td>8</td></tr> </table>	3	15	8
0	1	2																
0	3	2																
1	2,5	3																
2	0	3																
3																		
15																		
8																		
		Au contexte																
		58 / 100																



* Inspirée de l'Indice de Biodiversité Potentiel du CNPF et de l'inventaire Naturalité du WWF



AMI « EFFICACITÉ DES MESURES DE GESTION DES MILIEUX OUVERTS » - 2022-2026

► Photographies :



► Embroussaillement

Densité des ligneux

□ Clairsemé

□ Peu dense

□ Dense

□ Très dense

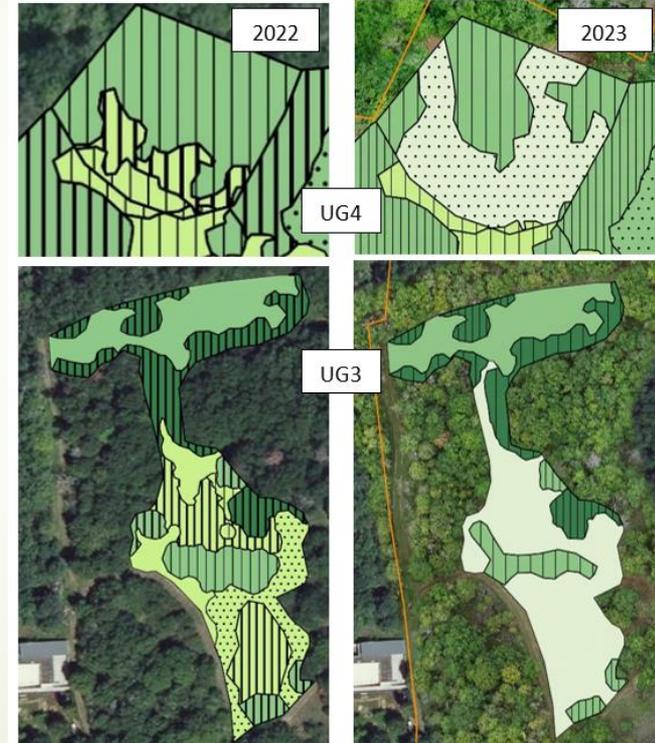
Hauteur moyenne des ligneux dominants

< 1m

1-3 m

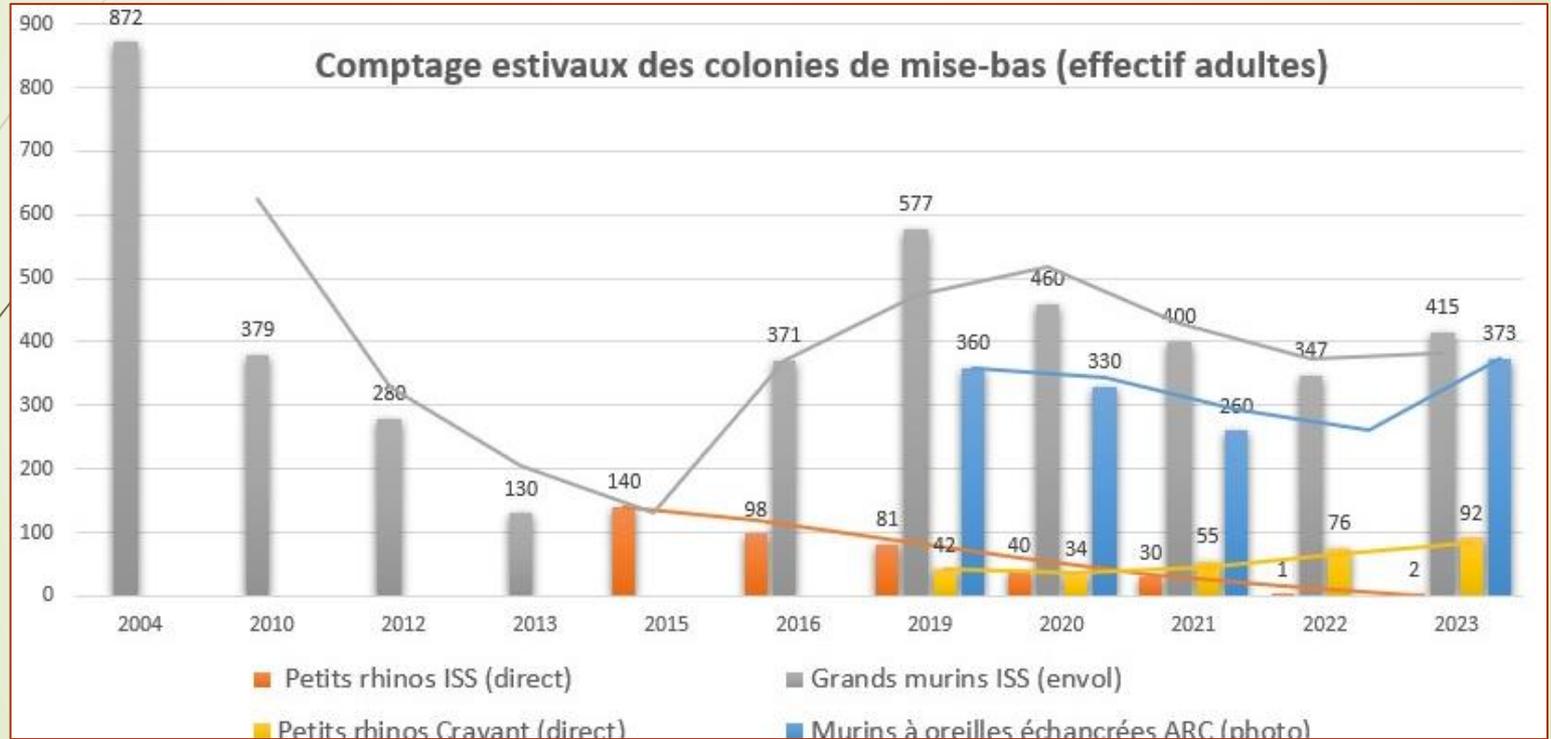
3-8 m

> 8m



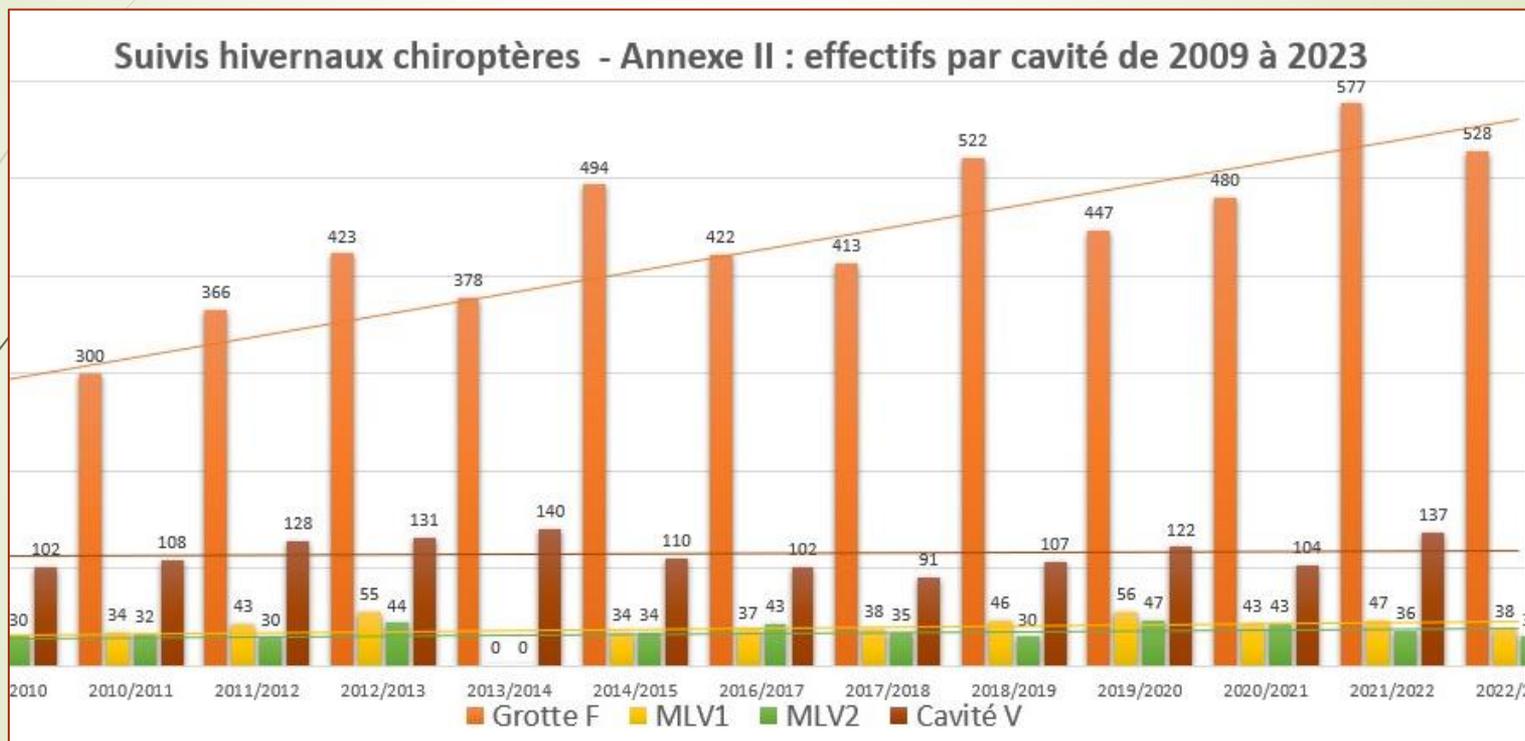
3

SUIVI DES CHIROPTÈRES : COLONIES DE MISE-BAS DU SITE



3

SUIVI DES CHIROPTÈRES : POPULATIONS EN HIBERNATION



3

SUIVI DES CHIROPTÈRES : POPULATIONS EN HIBERNATION



3

SUIVI DES CHIROPTÈRES : POPULATIONS EN HIBERNATION



Grotte des fées : record
avec 496 grands rhinolophes
et 5 euryales !

3

COMMUNICATION / INFORMATION / SENSIBILISATION

- Actualisation du **site internet** sud-yonne.n2000.fr
- Réalisation et diffusion de la **lettre d'infos Natura 2000**
- Mise à jour des **plaquettes des sentiers découvertes**



- Animation « **Nuit de la chauve-souris** » à Mailly-le-Château
- Co-animation **formation « mares et biodiversité »** (formations du Pays)
- Participation à la **fête de l'étang** à Fontenay-près-Vézelay
- Animation chauves-souris « **les escapades de la scène Faramine** » à l'Isle-sur-Serein

ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES PROJETS DU TERRITOIRE

- Participation aux instances de pilotage des différents projets des territoires :

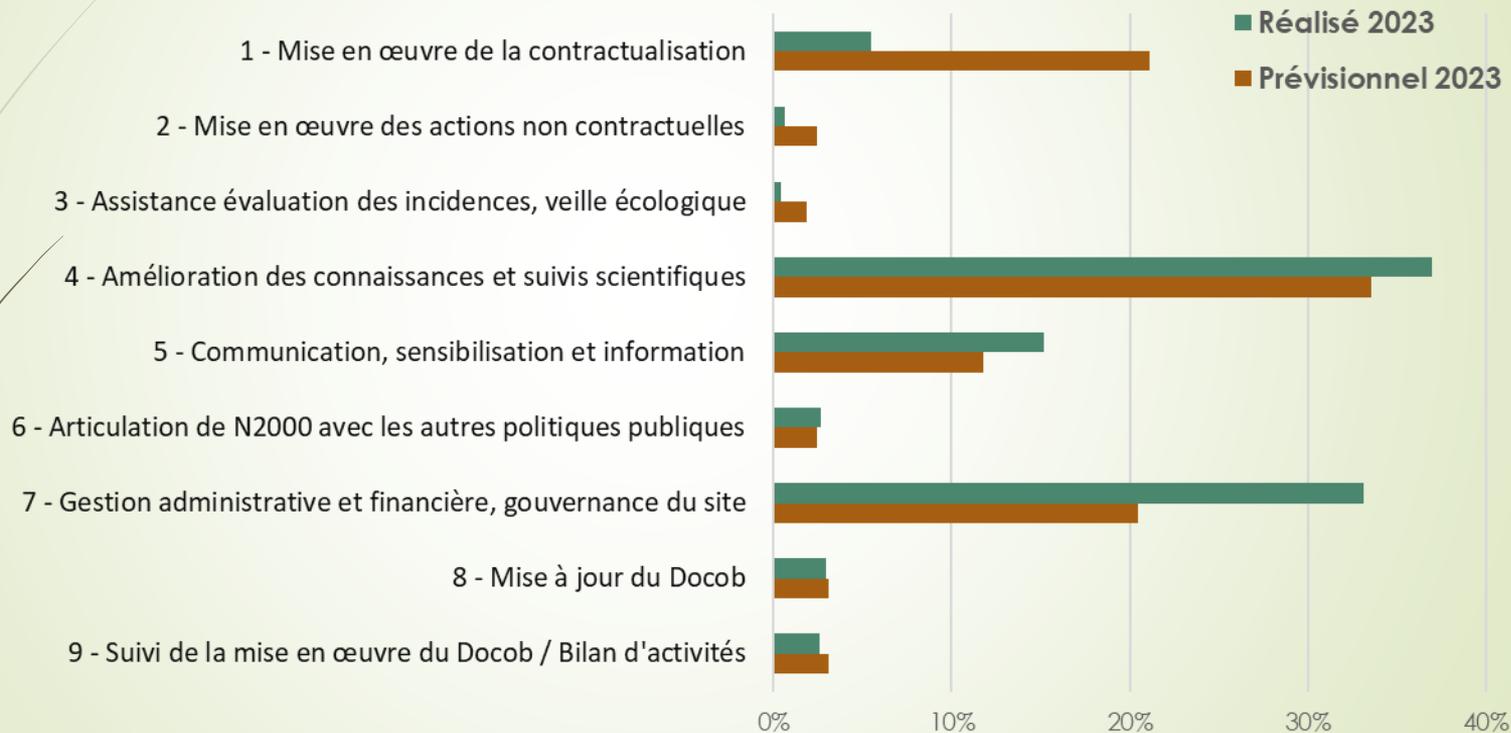
Réunion PLUi, rencontre SM Serein, intervention CFPPA pour Morvan, suivi projet CarHab, consultation un PSG forêt privée, comité de gestion RNN Bois du Parc, journée d'échanges sur la forêt, suivi des projets du CENB, projet extension site N2000 du Parc du Morvan...

Réunions du réseau Natura 2000 Yonne, BFC, sites à chiroptères

GOVERNANCE DU SITE

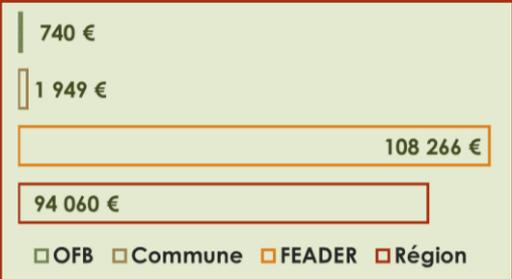
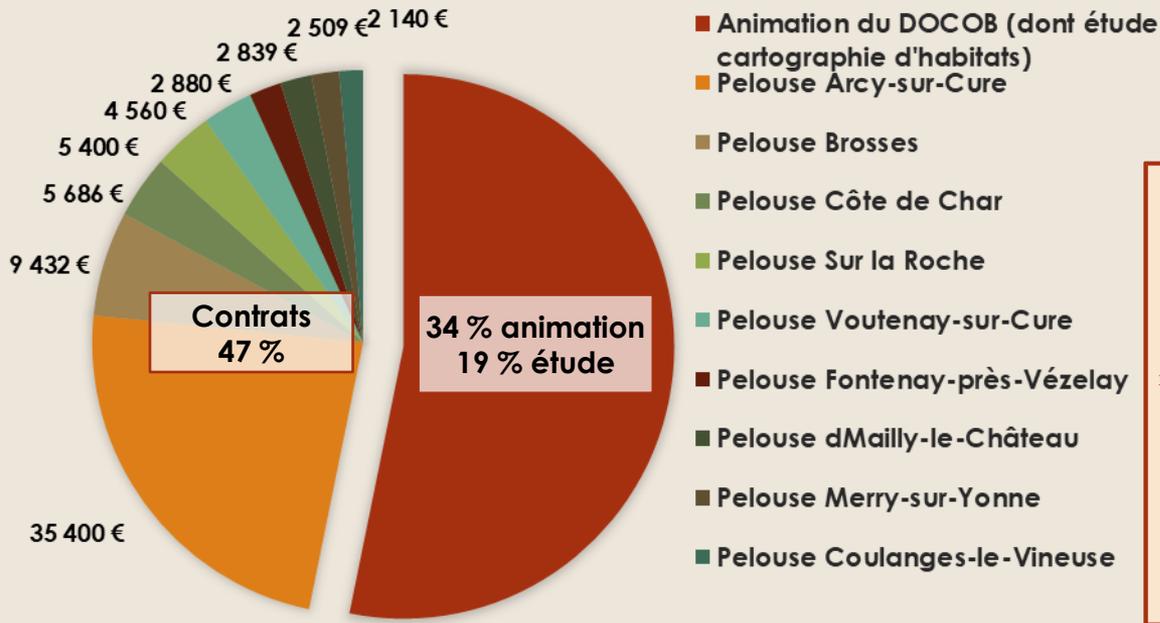
- Gestion administrative et financière du site, demande de subventions / paiements, animation du Copil, réunions techniques, ...

RÉCAPITULATIF DU TEMPS CONSACRÉ PAR MISSION

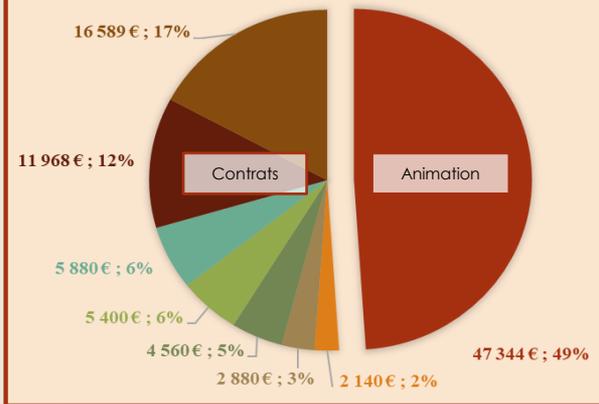


BUDGET DU SITE NATURA 2000

RÉPARTITION DU BUDGET RÉALISÉ EN 2023 ≈ 151 400 €



BUDGET NATURA 2022 : 96 900 €



Programme d'Activités 2024

POURSUITE DES ACTIONS EN COURS

- **Mesures de gestion et suivis scientifiques**
 - **Suivis des contrats en cours** : pelouses Brosses, Coulanges-la-Vineuse, Mailly-le-Château, contrats du CEN Bourgogne.
 - **Accompagnement des porteurs de contrats** pour les demandes de paiements 2022 et 2023 et les renouvellements/démarrages des contrats du CEN (Saint-Moré, Voutenay, Fontenay-près-Vézelay, Givry)
 - **Mise en œuvre du Contrat « aménagement du gîte à petits rhinolophes au Bar Serein »** (l'Isle-sur-Serein)
 - **Accompagnement des communes de Mailly-la-Ville et l'Isle-sur-Serein** pour la pose de ses abris à petite faune.
 - **Mise en œuvre de la 3ème année de suivi de l'AMI**
 - **Suivi des papillons des pelouses**
 - **Suivi des populations de chauves-souris**

POURSUITE DES ACTIONS EN COURS

- Actions de communication / animation / réseaux :
 - mise à jour site internet, lettre d'infos, communication sur les contrats
 - Création de pages N2000 pour les sites internet des communes qui le souhaitent
 - Animation nuit de la chauve-souris ? Quel lieu ?
 - Animation chauves-souris dans le cadre du Cléa à l'Isle-sur-Serein
 - Participation aux rencontres, réunions, journées d'échanges

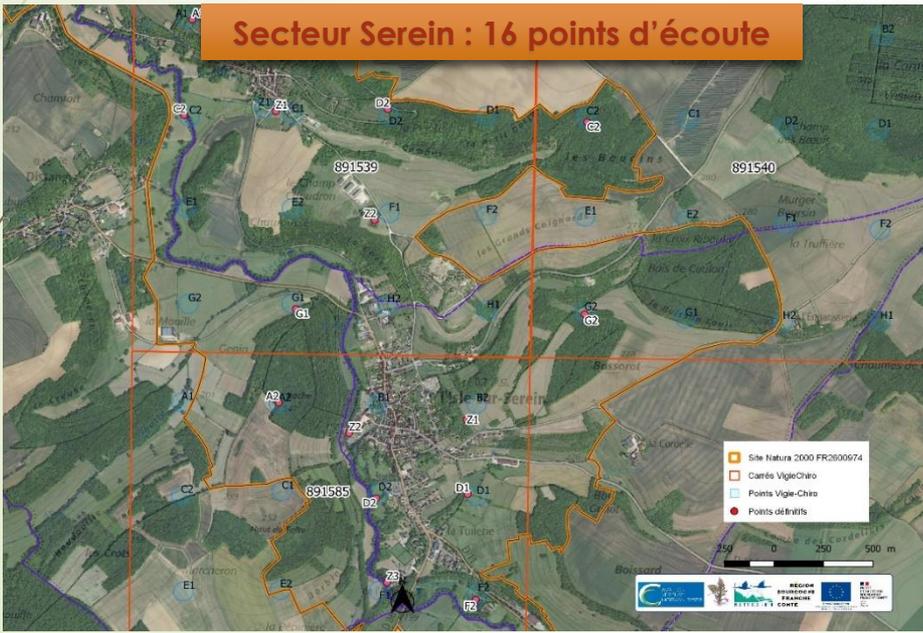
POURSUITE DES ACTIONS EN COURS

- Gouvernance du site, intégration de Natura 2000 dans les programmes du territoire
 - Relations avec les co-financeurs et autres gouvernances, participation aux projets favorables aux espèces et habitats (APPB/APHN, stratégie nationale aires protégées, ABC grand Vézelay, projet extension site Parc du Morvan...)
 - Information et renseignements sur l'évaluation des incidences / réunion et suivi des projets, plans, programmes, documents d'aménagement...
 - Accompagnement technique sur le Leader pour le volet « actions en faveur de la biodiversité » (gîtes à chauves-souris, mares)
 - Suivi administratif et financiers, animation du Copil

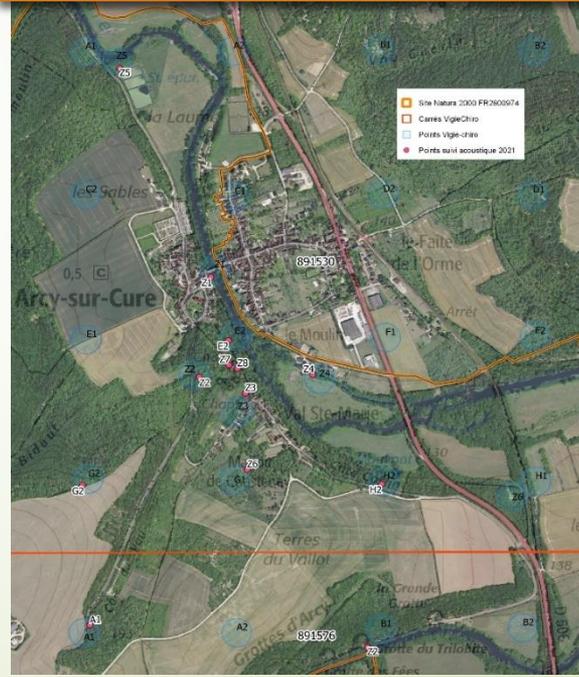
5

NOUVEAUX PROJETS / ACTIVITÉS

- Etude « Vérification et analyse des données acoustiques de 2021 autour des sites de mise-bas des chiroptères d’Arcy-sur-Cure et l’Isle-sur-Serein »

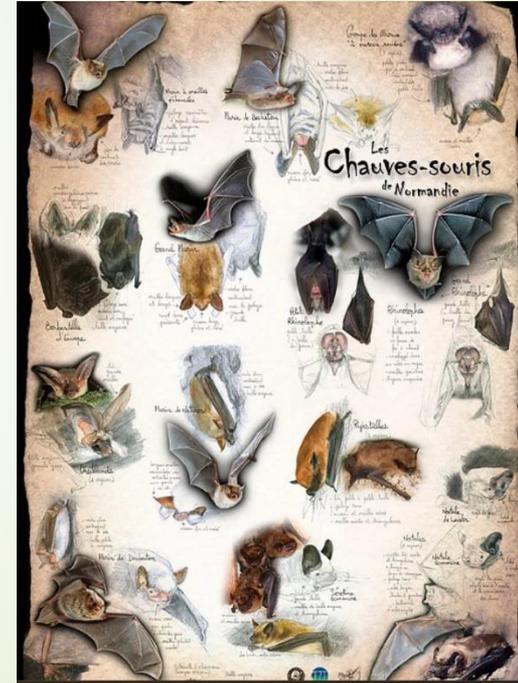


Arcy-sur-Cure : 12 points d'écoute



NOUVEAUX PROJETS / ACTIVITÉS

- Communication / Animation :
 - Mise à jour du petit guide Natura 2000
 - Elaboration d'un visuel (logo ou panneau simple) pour valoriser les acteurs impliqués dans la gestion du site (communes et privés)
 - Réalisation d'un Kakémono Natura 2000 (modèle Pays)
 - Création d'une affiche « chiroptères de Bourgogne-Franche-Comté » (pour le réseau régional, en partenariat avec la CC Puisaye-Forterre)
 - Informations collectives sur les secteurs du Serein et d'Arcy suite à la cartographie des habitats : appropriation des enjeux par les acteurs du territoire, pistes d'actions à mettre en œuvre

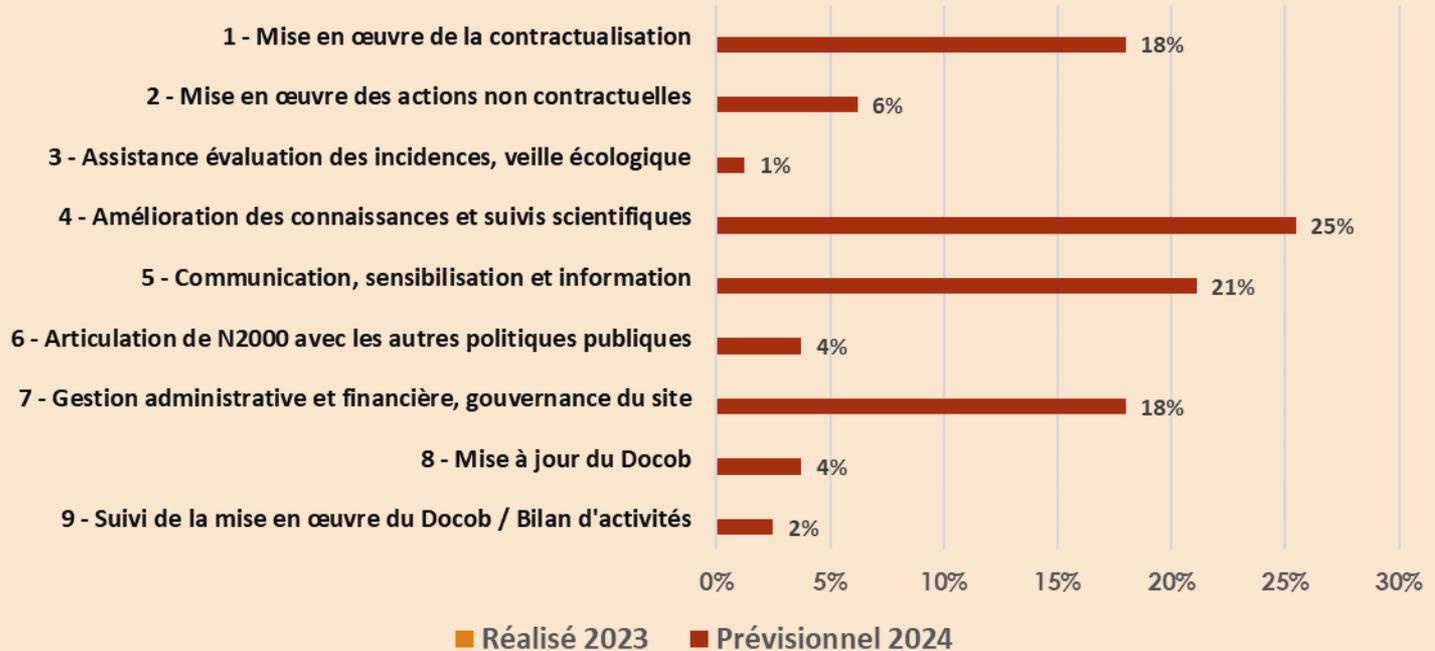


NOUVEAUX PROJETS / ACTIVITÉS

- **Recherches de nouveaux projets d'actions** (contrats et actions non contractuelles) : recherche de partenaires, veille foncière, montage technique, protocoles...
- Pistes de contrats : îlots de sénescence en forêt communale, pâturage pelouse communales Saint-Moré et Précy-le-Sec
- Autres pistes : aménagement d'accès aux combles d'églises à Arcy-sur-Cure, l'Isle-sur-Serein et Civry (Massangis), chantiers participatifs d'élimination d'espèces exotiques envahissantes (Mailly-le-Château et secteur Serein).
- Utilisation du **protocole de diagnostic du potentiel de biodiversité forestière** : acteurs de la forêt intéressés (publics et privés)

Récapitulatif programme prévisionnel d'activités 2023

Répartition prévisionnelle du temps d'animation par mission en 2024



5

BUDGET DU SITE NATURA 2000 +/- 164 700 €

Répartition du budget prévisionnel pour 2024

Contrats	Pelouse Précy le Sec ou Saint-Moré ?, 15 000 €		Pelouse Brosses, 9 432 €		Animation
	Ilots de sénescence, 25 000 €	Pelouse Saint-Moré - Côte Char, 5 686 €	Pelouse Voutenay sur C., 4 560 €	Pelouse Arcy-sur-Cure, 3 791 €	
Pelouse Givry, 15 283 €	Aménagement d'un gîte à petits rhinolophes, 5 000 €	Pelouse Fontenay près V., 2 880 €	Pelouse Merry sur Y., 2 509 €	Pelouse Coulanges la V., 2 140 €	Etude, 15 000 €

OBJECTIFS ET MESURES DU DOCOB DANS LE PROGRAMME 2023

- Tous les objectifs du Docob sont ciblés (+ ou -) par ce programme

A	B	C	D	E	F	G
4	2	4	12	11		

Poursuite des

- Mesures non mobilisées (sur 17 mesures) :

- M3 : Gestion irrégulière des habitats forestiers
- M5 : maintien et création de corridors et linéaires de déplacement favorables aux chauves-souris
- M6 : Maintien ou création d'une mosaïque d'habitats favorables aux chiroptères
- M7 : Amélioration de la qualité écologique des milieux agricoles
- M17 : Elaboration et révision de la charte Natura 2000

M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15	M16	M17
2	2	0	1	0	0	0	2	1	1	6	9	4	3	7	1	0



« Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris
du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents »



COFINANÇÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Comité de pilotage

5 décembre 2023

Merci pour
votre attention

Création : Pays
Avallonnais

Pays
Avallonnais
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

AVALLON
VÉZELAY
MORVAN
COMUNAUTÉ
DE TERRITOIRES

Hespérie de la Mauve (*Pyrgus malvae*) sur le Micrope érigé, pelouse de Brosses - E. BURLOTTE 2023